

### « Danger en cas d'aspiration – le produit est-il muni d'une fermeture de sécurité pour enfants ? »

Si tout le monde connaît les huiles essentielles, les produits d'entretien pour meubles, les huiles lampantes et les allume-feu, les risques qu'ils comportent sont, eux, souvent méconnus.

Utilisés pour parfumer l'air ambiant, entretenir les meubles, créer une lumière romantique ou allumer le charbon de bois, les huiles essentielles, les produits d'entretien pour meubles, les huiles lampantes et les allume-feu sont appréciés et présents dans de nombreux ménages. Cependant, ils sont particulièrement dangereux pour les enfants. En 2016, Tox Info Suisse a réalisé plus de 5500 consultations concernant des accidents avec des produits chimiques touchant des enfants.

Ces produits présentent souvent un danger en cas d'aspiration s'ils atteignent la trachée ou les voies respiratoires inférieures, par voie buccale ou nasale, ou lors de vomissements. Ils peuvent alors provoquer une pneumonie chimique qui se manifeste par des symptômes, tels qu'une forte toux (irritative), des nausées et éventuellement une détresse respiratoire, des râles ou une « respiration sifflante ». Dans certains cas, elle peut même être à l'origine de complications mortelles. Les produits présentant un danger en cas d'aspiration sont reconnaissables à la mention de danger « Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires » qui figure sur leur étiquette. Des études ont cependant montré que cette indication n'est pas apposée sur de nombreux produits. Si vous soupçonnez une ingestion de produits présentant un danger en cas d'aspiration, vous devez absolument veiller à ce que la personne concernée ne vomisse pas. De plus, il faut immédiatement appeler Tox Info Suisse (numéro d'urgence 145) ou un médecin. Chez les enfants en bas âge, le fait de suçoter la mèche d'une lampe à huile présente déjà un risque d'aspiration.

*Votre M. Safety*

### Conseils pour prévenir les accidents et protéger la santé

- Bien refermer les produits et ne pas les laisser traîner sans surveillance.
- Entreposer les produits de façon à ce qu'ils soient hors de portée des enfants (recommandation : à plus de 160 cm de hauteur et dans des armoires fermées à clé).
- En cas d'ingestion soupçonnée de produits présentant un danger en cas d'aspiration, prévenir tout risque de vomissement et appeler immédiatement Tox Info Suisse ou un médecin (se munir préalablement de l'étiquette du produit). Essuyer et rincer la bouche de la personne concernée avant de lui faire boire de l'eau ou du thé.
- Prêter attention au symbole de danger figurant sur l'étiquette et observer les instructions d'utilisation et de sécurité.
- Vérifier que le produit est muni d'une fermeture de sécurité pour enfants.
- Ne pas déverser les produits chimiques dans des canalisations ou les jeter dans des sacs-poubelles, mais les déposer dans un centre de collecte ou dans une déchetterie (s'adresser à sa commune).

### Des questions ? Des suggestions ?

#### Des remarques ?

Vous trouverez de plus amples informations sur l'utilisation responsable des produits chimiques au quotidien à l'adresse : **[www.infochim.ch](http://www.infochim.ch)**.